

Réf: Dossier N° 041341

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OUSMANE & HAROUNA ZONGO SARL » en abrégé « OHZ SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, KOUMASSI 05, Lot 5, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUSMANE & HAROUNA ZONGO SARL » en abrégé « OHZ SARL »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE :
TRANSPORT, COMMERCE GENERAL, IMPORT EXPORT, LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS ET MOBILIERS.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, KOUMASSI 05, Lot 5, Ilot 0

Dirigeant(s) : M ZONGO OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04347 du 05/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28328/GTCA/RC/2021 du 05/10/2021

